

Meurtre de policiers à Magnanville : toutes les gardes à vue levées

jeudi 12 avril 2018, par [Thémis](#)

Les six personnes interpellées lundi dans l'affaire du meurtre d'un couple à son domicile en juin 2016 ont été remises en liberté.

Les quatre dernières gardes à vue dans l'enquête sur l'assassinat djihadiste d'un commissaire adjoint et de sa compagne en 2016 à Magnanville (Yvelines) ont été levées jeudi 12 avril après-midi, a indiqué une source judiciaire.

La juge d'instruction a mis un terme à ces gardes à vue « en l'absence d'éléments suffisamment incriminants à ce stade », selon cette source. Une policière, ses deux enfants et une femme de leur entourage, déjà écrouée dans un autre dossier antiterroriste, étaient interrogés par les enquêteurs depuis lundi matin. Les gardes à vue de deux autres personnes, également interpellées lundi, avaient déjà été levées mardi et mercredi soir.

Une clé USB qui intrigue

La juge d'instruction avait ordonné ce coup de filet pour tenter d'établir comment le tueur avait choisi ses victimes et trouvé leur adresse. Le 13 juin 2016, Larossi Abballa, 25 ans, avait assassiné le couple à coups de couteau, sous les yeux de leur fils de 3 ans. Il avait été tué par les forces de l'ordre après avoir revendiqué son acte au nom de l'organisation Etat islamique (EI).

Parmi les personnes interpellées par la sous-direction antiterroriste (Sdat) de la police judiciaire se trouvaient une policière de 48 ans, ex-responsable départementale du syndicat Alliance, et ses deux enfants, de 26 et 30 ans, présentant selon les enquêteurs des « signes de radicalisation ».

Mina B., une jeune femme hébergée au printemps 2016 dans la famille de la policière, était également entendue. Cette dernière, âgée de 25 ans et fichée S (pour « sûreté de l'Etat »), est déjà mise en examen et placée en détention provisoire depuis octobre dans une enquête distincte, soupçonnée d'avoir aidé une candidate au djihad en zone irako-syrienne.

Lors d'une perquisition à son domicile en avril 2017, les policiers ont retrouvé une clé USB d'où avait été effacée une liste remontant à 2008 de 2 626 agents des renseignements français. A ce stade, les enquêteurs ne savent pas si elle a consulté ce fichier, sur lequel ne figurent pas les noms des deux victimes de Magnanville, Jean-Baptiste Salvaing et Jessica Schneider. Egalement interpellé lundi, le frère de Mina B. a été remis en liberté mercredi soir. Mardi, un homme de 33 ans avait déjà été relâché.

Trois mises en examen

Trois suspects sont par ailleurs mis en examen dans cette enquête, dont deux pour association de malfaiteurs terroriste criminelle, Charaf-Din Aberouz et Saad Rajraji. Condamnés en 2013 aux côtés d'Abballa dans une filière afghano-pakistanaise de recrutement au jihad, ils sont soupçonnés d'avoir pu apporter un soutien logistique au tueur. Mais les enquêteurs ne retiennent pas leur complicité directe dans l'attaque, et les suspects ont finalement été relâchés sous contrôle judiciaire.

En revanche, les enquêteurs pensent avoir identifié un possible « deuxième homme » : Mohamed Aberouz,

24 ans. Ce frère cadet de Charaf Din Aberouz a été mis en examen pour « complicité d'assassinats terroristes » et incarcéré.

Source : Le Monde

Auteur : La Rédaction

Date : 12/04/18